

5. Tunisie

Suite à deux missions de haut niveau de l'OIT en Tunisie et des discussions avec la délégation tunisienne à la Conférence Internationale du travail, une Feuille de Route pour le Recouvrement et le Travail Décent en Tunisie fut élaborée en 2011. Dès lors, l'OIT fournit l'assistance technique aux électeurs dans les domaines identifiés et œuvre de même à étendre le portefeuille TC.

Les domaines de l'intervention et la coopération prioritaires convenus pour être appuyés comprennent ce qui suit :

1. La création d'opportunités d'emploi décent pour les jeunes gens et d'autres groupes vulnérables

L'appel à des postes décents, surtout pour les jeunes gens, fut souvent répété pendant la révolution, et tout particulièrement après. Le travail décent est considéré comme étant un préalable à la stabilité et au progrès économique. C'est le défi principal et en même temps la première priorité du Gouvernement et de toute la société tunisienne. Une approche intégrée fut adoptée, concernant à la fois les côtés de l'offre et la demande du marché du travail et l'appariement des deux aux niveaux national et local. Les domaines identifiés pour l'action clé pour aborder le défi comprennent ce qui suit :

- Le développement de l'entrepreneuriat,
- Les approches socio-économiques,
- Le développement socio-économique,
- Les programmes des travaux publics forts en matière de travail,
- La formation des jeunes entrepreneurs,
- Le développement des compétences,
- La consolidation des services de l'emploi,
- La création de postes pour les travailleurs migrants et les travailleurs ayant perdu leur travail dans la crise et peu après
- Les approches sectorielles en insistant sur le tourisme.

Toutes ces activités doivent être basées sur un savoir fort du marché du travail, pour lequel un système d'informations du marché du travail est nécessaire d'urgence.

2. La protection sociale, y compris les conditions de travail, la santé et la sécurité professionnelles et les salaires

Trouver des salaires pour motiver les travailleurs à accepter le poste et être performants, et en même temps continuer à affirmer la compétitivité, sera important pour la justice sociale et la croissance économique. L'établissement d'une base de la protection sociale ajoutera également à la justice sociale en assurant un minimum de protection sociale à tous les Tunisiens. Ceci comprend l'extension des systèmes de protection sociale à l'économie informelle ; y compris les personnes ayant des besoins particuliers, et assurant que la santé et la sécurité professionnelles sont des étapes de plus pour la croissance durable et complète.

3. La législation du travail et les normes internationales du travail

Il y a un grand intérêt à réviser la loi actuelle du travail pour garantir l'inclusion des groupes les plus vulnérables, et en même temps élever le niveau de compétitivité de l'économie tunisienne. La Tunisie reconnaît le rôle important des normes du travail sur la voie de la croissance complète et le travail décent pour tous, et désire par la suite promouvoir, ratifier et mettre en œuvre une série de Conventions OIT.

4. Le dialogue social, la liberté d'association et les négociations collectives

Contrairement aux autres pays de la région, le dialogue social en Tunisie était et continue à être relativement fort. Cependant, il y a une possibilité de l'améliorer. Ce besoin est particulièrement exprimé par les travailleurs qui furent la force motrice de la révolution. Le dialogue social a besoin d'être étendu au delà des négociations sur les salaires et à un groupe de participants plus large, et exige d'être également étendu au delà de Tunis, où l'accent en est mis tout particulièrement. Les syndicats ont besoin de nouveaux membres, surtout parmi les jeunes gens et les femmes. Tous les partenaires sociaux doivent améliorer leurs capacités pour le dialogue social, et les institutions doivent être consolidées.

Eventuels domaines de coopération technique

La création d'un emploi décent (surtout pour les personnes qui ont perdu leur travail à cause de la révolution, les diplômés de l'université, les personnes retournant de la Libye, les personnes des régions les plus pauvres, les personnes ayant des besoins particuliers et d'autres groupes vulnérables) à travers :

- Les approches de l'économie sociale (telles les coopératives, les entreprises sociales, etc.) et les approches du développement économique local pour la création d'un emploi durable et social
- Le renforcement des compétences entrepreneuriales à travers la continuation de "Know About Business" (« S'y connaître dans les affaires »), "Start and Improve Your Business" (« Commencez et améliorez votre entreprise »), "Grow Your Business" (« Accroître votre entreprise »), "Get Ahead" (« Progressez ») et d'autres programmes de formation similaires
- Le développement et la formation des MPME
- Les approches fortes en matière de l'emploi
- Les approches sectorielles, surtout en agriculture et tourisme
- Assistance dans les domaines de renforcement des compétences, en mettant l'accent surtout sur les langues et les compétences informatiques
- Renforcement des services de l'emploi public pour leur permettre de remplir leur mandat d'intermédiation
- Assistance dans le processus de décentralisation à travers le développement des plans d'action régionaux pour l'emploi des jeunes (pilote dans le projet du Fonds pour la réalisation des OMD)
- Renforcement et extension du dialogue social par le biais du développement des capacités, le renforcement des institutions, et les activités promotionnelles à d'autres régions et d'autres secteurs, et assurer les bonnes négociations collectives
- L'extension de la protection sociale pour garantir la protection du salaire minimum à tous (y compris les travailleurs dans le secteur informel)
- Améliorer les conditions de travail des travailleurs dans les usines, particulièrement dans le domaine de la santé et la sécurité professionnelles
- Améliorer le système d'information et d'analyse du marché du travail, en travaillant avec les acteurs nationaux et régionaux
- Assistance dans le développement d'une politique des salaires pour assurer la motivation appropriée des travailleurs, tout en gardant la compétitivité des entreprises, et le partage équitable des gains de la productivité
- La législation du travail et les normes internationales du travail mises en vigueur à travers l'assistance en matière de révision du Code du Travail et la ratification et la mise en œuvre du processus de la Consultation Tripartite pour les Conventions suivantes :
 - La Convention Internationale pour les Normes du Travail, 1976 (N° 144);
 - La Convention des Relations du Travail (Service Public), 1978 (N° 151);
 - La Convention des Négociations Collectives, 1981 (N° 154);
 - La Convention des Agences de l'Emploi Privé, 1997 (N° 181);

- La Convention pour la Protection de la Maternité, 2000 (N° 183)

Activités clés en cours

1. Projets actifs de l'OIT en Tunisie

Titre	Budget	Donateur
Le Fonds pour la réalisation des OMD pour le Programme Commun de l'Emploi des Jeunes	US\$615,159	Fonds Espagnol pour la réalisation des OMD
Promotion de l'emploi productif et le travail décent pour les jeunes gens en Algérie, Mauritanie, Maroc et Tunisie	US\$250,000 pour la première année (budget total prévu US\$ 5,200,000)	Espagne
Programme d'appui au développement des zones défavorisées	US\$ 7,000,000	Commission Européenne
Promotion du dialogue social et renforcement de la gouvernance du travail	US\$ 908,271	Norvège
Projet d'appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté (APERP II) dans les Pays de l'Afrique francophone et les pays de l'Union pour la Méditerranée	US\$ 4,500,000 pour tous les pays	France

2. Projets en cours de discussion

- Projet sur la Façon de Procéder Après la Révolution – le Travail Décent pour les Femmes en Egypte et en Tunisie
Donateur: Ministère des Affaires Etrangères en Finlande
Budget prévu : US\$ 3,350,000 ; **Statut :** S'approche de sa finalisation
- Projet sur la Promotion du Dialogue Social et le Renforcement de la Gouvernance du Travail
Donateur : Norvège
Budget prévu : US\$ 908,271 ; **Statut :** S'approche de sa finalisation
- Projet régional sur l'amélioration de la gouvernance de la migration des travailleurs et la protection des droits des travailleurs migrants (Egypte, Maroc, Lybie et la Tunisie)
Donateur : Coopération Suisse pour le Développement
Budget prévu : US\$ 2,200,000 ; **Statut :** Proposition du projet est déjà présentée et dûment reçue

3. Principales activités de l'OIT

- A travers l'outil de l'OIT *Know About Business* (KAB) (S'y connaître dans les affaires), l'OIT a contribué à la création d'une culture d'entreprise par la promotion d'une prise de conscience parmi les jeunes gens quant aux opportunités et les défis de l'entrepreneuriat et l'emploi indépendant, et le rôle à remplir pour esquisser leur propre futur et le développement économique et social du pays. L'offre pour le développement des compétences entrepreneuriales KAB fut présentée avec succès à travers le Ministère de la Formation et l'Emploi et le Ministère de l'Education Supérieure.
- En développant la capacité des acteurs nationaux et régionaux dans les domaines des politiques du marché du travail et les informations sur le marché du travail, l'OIT a construit la base pour le développement de plans d'action régionaux dans les trois régions du Grand

Tunis, El Kef et Gafsa. Il fut convenu avec le Ministre du Travail d'étendre le développement des plans à toutes les régions. En ce qui concerne les informations sur le marché du travail, l'OIT appuie le renforcement des observatoires de l'emploi régional.

- A propos des normes internationales du travail, l'OIT a favorisé une discussion sur la Convention des Agences de l'Emploi Privé, 1997 (N° 181).
- Les activités ont également compris la formation des formateurs, et la formation et l'entraînement des jeunes entrepreneurs jouissant de hauts niveaux d'éducation au Grand Tunis.
- Une visite d'étude pour les conseillers de l'orientation professionnelle fait partie des activités de développement des capacités de l'ANETI.
- L'OIT a contribué à l'élargissement de la base des connaissances sur les marchés du travail en Tunisie par le biais de plusieurs études et enquêtes (telle une étude sur l'efficacité du fonds pour l'emploi des jeunes en Tunisie, une étude sur les compétences pour les postes environnementaux en Tunisie, une étude intitulée « Tunisie : Renforcement du Contrat Social », etc.).
- Organisation d'une conférence nationale tripartite intitulée « La justice sociale et la lutte contre la pauvreté »
- Un appui fort est accordé aux partenaires sociaux pour renforcer le dialogue social après la révolution.
- Un appui est également accordé dans les domaines des approches du développement économique local et l'économie sociale (y compris les coopératives) surtout dans les zones défavorisées.
- L'OIT aide le Gouvernement à établir des modalités de gouvernance efficaces pour la mise en œuvre du programme national pour la gestion des risques professionnels (PNGRP), en favorisant la coopération parmi les institutions de la santé et la sécurité professionnelles pour une meilleure intégration des fonctions de la prévention, l'inspection et la compensation et appuyer l'établissement des programmes spécifiques orientés vers l'action pour renforcer les capacités techniques afin de s'occuper des risques professionnels dans les secteurs économiques clés.

4. Le Programme du Pays pour le Travail Décent (DWCP)

un programme du pays pour le travail décent fut en cours de discussion et s'approchait de sa finalisation avant la révolution ; ses priorités consistaient en la création des opportunités d'emploi (à travers le développement de PME, la réduction de la disparité des compétences et la demande du marché du travail, et la législation modernisée du travail) ; la protection sociale (amélioration de la situation des personnes ayant des besoins particuliers et amélioration de la santé et la sécurité professionnelles) ; le dialogue social (amélioration des capacités du dialogue social aux niveaux national, régional et sectoriel). A partir des discussions préliminaires après la révolution, il s'est avéré que de nouveaux domaines doivent être ajoutés et qu'il y aurait des modifications des anciennes priorités. Le programme DWCP fera l'objet d'une révision en 2012.